

Quand le ministère gère seul les mutations de nos collègues des bibliothèques...

CONSÉQUENCE de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le ministère de l'Enseignement supérieur assure désormais, seul, depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion du mouvement, en excluant totalement les représentant.e.s élu.e.s des personnels.

Les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels BIATSS de l'ESR (décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019), prévoient d'en fournir un bilan chiffré à l'issue de la première année. Vous en trouverez l'essentiel ci-dessous.

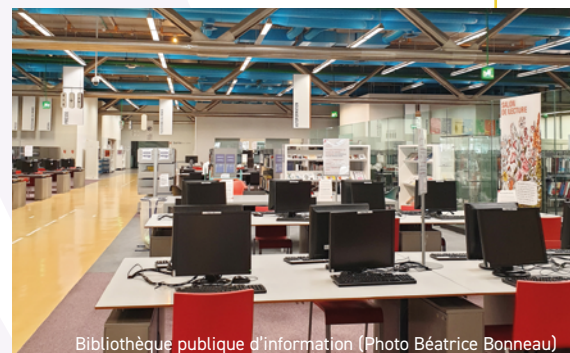
Comme elle s'y était engagée, la DGRH a continué à privilégier explicitement le mouvement national : aucune mutation « au fil de l'eau » en B et C ; 4 seulement en A.

Par contre, ce mouvement, réduit à un bilan statistique déshumanisé, est désormais totalement opaque pour vos représentant.e.s.

On ignore combien de collègues ont candidaté sur un poste et quels critères ont présidé aux choix effectués ! D'où venaient les collègues accueillis en détache-

ment et s'ils postulaient sur des postes également souhaités par des collègues de la FPE ?

Concernant les priorités légales, on constate avec inquiétude, que leur respect diminue, drastiquement, en fonction de la catégorie hiérarchique et qu'il est particulièrement difficile de réintégrer après une disponibilité ou un détachement quand on est magasinier.



Bibliothèque publique d'information (Photo Béatrice Bonneau)

Bilan 2020 de la mobilité des personnels des bibliothèques

Nombre de postes publiés

Corps	Conservateurs et CG	Bibliothécaires	BIBAS	Magasiniers
MESRI	61	27	52	25
CULTURE	46	9	3	0
Total	107	36	55	25

Demandes de mutations déposées

Corps	Conservateurs et CG	Bibliothécaires	BIBAS	Magasiniers
MESRI	107	56	105	66
CULTURE	54	5	14	12
Total	161	61	119	78

Mutations obtenues

Corps	Conservateurs et CG		Bibliothécaires		BIBAS		Magasiniers	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MESRI	53	50 %	19	34 %	39	37 %	24	36 %
CULTURE	17	31 %	3	60 %	4	29 %	5	42 %
Total	70	43 %	22	36 %	43	36 %	29*	37 %

*25 postes étaient publiés, mais 29 agents ont pu être affectés sur des postes libérés par des collègues mutés.

Dont demandes obtenues au titre des priorités légales

Priorités	Conservateurs et CG			Bibliothécaires			BIBAS			Magasiniers		
	D	O	%	D	O	%	D	O	%	D	O	%
Rapprochement de conjoint	6	4	67 %	10	8	80 %	16	8	50 %	7	2	29 %
RQTH	5	3	60 %	3	1	33 %	0	0	0 %	5	1	20 %
Total	11	7	64 %	13	9	69 %	16	8	50 %	12	3	25 %

D : demandes - O : obtenues

Satisfaction des demandes de réintégration

Motif	Conservateurs et CG			Bibliothécaires			BIBAS			Magasiniers		
	D	O	%	D	O	%	D	O	%	D	O	%
En détachement	12	3	25 %	1	1	100 %	2	0	0 %	1	0	0 %
En disponibilité	6	1	17 %	2	1	50 %	3	2	67 %	3	0	0 %
Total	18	4	22 %	3	2	67 %	5	2	40 %	4	0	0 %

Pour consulter l'intégralité de ce bilan, connectez-vous sur le site du SNASUB-FSU snasub.fsu.fr/bilan-statistique-du-mouvement-2020-des-colle-gues-de-la-filiere-bibliotheque/

Une nouvelle version des lignes directrices de gestion (12 novembre 2020), s'est appliquée pour le mouvement de mai-juin 2021, toujours dans la plus totale opacité.

Pour rétablir la transparence et redonner aux agents la possibilité d'être défendus par leurs élu.e.s, le SNASUB-FSU reven-

Accueils en détachement

Corps	Conservateurs et CG		Bibliothécaires		BIBAS		Magasiniers	
nombre de demandes	8	100%	6	100%	8	100%	6	100%
nombre d'accueils	5	63%	3	50%	4	50%	1	17%

dique le rétablissement des compétences des CAPN en matière de mutations et de promotions.

D'ici-là, nous comptons sur vous pour nous transmettre toutes les informations concer-

nant les mouvements de personnels de la filière bibliothèque dans vos établissements : contact-bib@snasub.fr

Béatrice BONNEAU

Jean Gouellain n'est plus

Le 5 juin dernier, Jean Gouellain s'en est allé. Militant actif dans les années 1950-1960, il avait posé les bases d'un syndicalisme combatif avec une petite cohorte de militants pour fonder le SNAU (Syndicat National de l'Administration universitaire) en 1964, qui fut une des ramifications dans la naissance du SNASUB-FSU. Il avait mené le combat contre le vieil esprit conciliateur avec l'employeur qui prévalait alors dans les rangs des amicales fondées au début du xx^e siècle, et qu'on retrouvait après la Libération dans les petits syndicats de l'administration de l'éducation nationale. Il lança en 1959-60 un journal de « tendance » pour défendre son point de vue et regrouper ses partisans, puis accéda à la direction du syndicat sans en être le dirigeant. Une crise de direction verra Jean Gouellain finalement occuper la fonction de secrétaire général. Pour lui, la référence syndicale est indubitablement la CGT, et les statuts du SNAU font alors référence à la lutte des classes. En Mai 1968, il représente l'ensemble des catégories des personnels de l'Administration Universitaire et appuie les occupations de locaux (rectorats, IA, universités...). Suite à la grève générale, la direction majoritaire et réformatrice de la FEN se trouva en difficulté et chercha à maintenir sa position dans la fédération. Elle impulsa en sous-main un « coup de force » dans le SNAU car Jean Gouellain avait refusé de soutenir la majorité fédérale lors d'un congrès. En



1971, Jean Gouellain se retirait du SNAU et rejoignit la CGT. Il accorda une interview à *Convergences* en 2017 où il relatait ces pages d'histoire. Politiquement, Jean Gouellain se sentait proche de l'union de la gauche dans les années 1970, puis critiqua fortement le PS et Mitterrand pour finalement appuyer le front de gauche et la candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle en 2017. Homme de convictions, il n'a jamais cessé de se battre.

François Ferrette

NB : Une notice biographique plus complète est accessible sur le site du Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article87306>

